



Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Septième session
Brazzaville (en ligne), 1^{er} - 4 mars 2021

Point 6 a de l'ordre du jour provisoire*
Tables rondes plénières sur le renforcement de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 aux niveaux national et infranational : examens volontaires nationaux et locaux des progrès réalisés, outils, approches, enseignements tirés et voie à suivre pour accélérer la mise en œuvre

Informations et lignes directrices pour la table ronde plénière sur les examens volontaires nationaux et les réponses à la crise du COVID-19

I. Date et heure

1. La table ronde se tiendra le 2 mars 2021, de 14 h 30 à 16 heures.

II. Introduction et objectif

2. Dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies sont encouragés à « procéder à des examens réguliers et sans exclusive, dirigés et contrôlés par le pays, des progrès accomplis aux niveaux national et infranational ». Depuis 2016, 45 pays africains ont participé aux examens nationaux volontaires. Dix pays africains se sont portés volontaires pour participer à ces examens au Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2021. Sur ces dix pays, deux (l'Angola et Djibouti) se portent volontaires pour la première fois, six (Cabo Verde, Madagascar, la Namibie, le Tchad, la Tunisie et le Zimbabwe) pour la deuxième fois, tandis que les deux pays restants (l'Égypte et la Sierra Leone) sont volontaires pour la troisième fois. Ainsi, à la fin du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2021, seuls sept pays africains devront encore se porter volontaire pour un examen national.

3. L'objectif de la table ronde est de faciliter l'apprentissage en présentant les solutions et les bonnes pratiques et en mutualisant les expériences et les enseignements tirés des examens nationaux volontaires de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons de l'Union africaine. Les participants partageront également leurs points de vue sur les défis de la réalisation de ces examens dans le contexte de la maladie à coronavirus (COVID-19) et sur le rôle de ces examens pour assurer une reprise durable après la crise du COVID-19 et pour renforcer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

* ECA/RFSD/2021/1/Rev.1.

4. Les intervenants sont invités à arrêter et à formuler des solutions convaincantes, à mettre en commun leurs points de vue, leurs expériences et les enseignements qu'ils en ont tirés et à recenser les actions et autres mesures visant à reconstruire en mieux après le COVID-19 et à améliorer la mise en œuvre des deux programmes.

III. Format

5. La table ronde sera animée par un panel composé de décideurs de haut niveau et d'experts venant de plusieurs pays ayant réalisé des examens volontaires nationaux en 2021 ou avant, ainsi que d'autres pays africains à l'avant-garde de la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Les grands groupes et la communauté des donateurs seront également représentés dans le panel. La liste détaillée est présentée au paragraphe 7 ci-dessous.

IV. Lignes directrices

6. La table ronde plénière se déroulera suivant les lignes directrices ci-après :

a) Le Président lancera la table ronde, notamment en en définissant l'objectif et en présentant les panélistes. Le Président donnera ensuite la parole au modérateur, qui conduira le dialogue entre les panélistes et les autres participants ;

b) Le modérateur demandera à chaque panéliste de répondre, pendant cinq minutes au maximum, à une ou plusieurs des questions suivantes :

i) Quels sont les enseignements qui ont été tirés du processus d'examen national volontaire ?

ii) Comment les examens ont-ils contribué à la réforme des politiques et des programmes et à d'autres dispositions visant à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 dans votre pays et à en rendre compte ?

iii) Sur la base de l'examen que votre pays a réalisé, quelles sont les politiques et les pratiques qui ont fonctionné et pourquoi ont-elles été fructueuses en ce qui concerne les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Agenda 2063 ?

iv) Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans la réalisation des examens nationaux volontaires et quel soutien les partenaires aux niveaux national, régional et mondial pourraient-ils apporter pour renforcer les examens et leur suivi ?

v) Qui sont les principales parties prenantes de l'examen national volontaire et quel rôle ont-elles joué dans le processus, y compris dans le suivi de l'examen national volontaire ?

vi) Quels sont les moyens et les possibilités d'améliorer les examens nationaux volontaires et les rapports y afférents, de soutenir la reprise après le COVID-19 et d'accélérer la mise en œuvre des deux programmes ?

c) Le modérateur facilitera un dialogue interactif entre les intervenants. Pour ce faire, il donnera aux pays qui procéderont à un examen volontaire national en 2021 l'occasion de poser des questions aux pays ayant déjà pris part à ce processus ;

d) Il invitera ensuite les autres participants à poser des questions et à apporter d'autres contributions ;

e) À l'issue du dialogue, il présentera une synthèse des messages stratégiques clefs, y compris les recommandations qui auront été formulées. Il redonnera ensuite la parole au Président, qui conclura la table ronde.

V. Modérateur et intervenants

7. Le modérateur et les panélistes de la table ronde seront les suivants :

Président : Le/la Président(e) du Bureau de la septième session du Forum régional

Modératrice : La Coordinatrice résidente des Nations Unies en Éthiopie

Panélistes :

- Ministre ou représentant(e) d'un État membre qui entreprendra un examen volontaire national en 2021
- Ministre ou représentant(e) d'un État membre ayant entrepris un examen volontaire national en 2020 ou avant
- Ministre ou représentant(e) d'un État membre ayant entrepris un examen volontaire national en 2020 ou avant
- Représentant(e) du système des Nations Unies
- Représentant(e) de la société civile ou du secteur privé